

## **CHARTE DE DEONTOLOGIE**

### **En prévention d'éventuels conflits d'intérêts**

#### **Notre vision, nos valeurs :**

Après 20 ans d'existence, la vision de la transition énergétique qui a présidé à la création de la SCIC LES 7 VENTS reste identique, et repose sur les valeurs suivantes :

- Nous souscrivons à la hiérarchie des priorités énergétiques tel qu'établie par l'Institut Négawatt, en agissant dans l'ordre suivant : 1. Sobriété / 2. Efficacité / 3. Renouvelables
- Nous estimons qu'un futur énergétique viable se fera à travers des schémas d'économie et de production d'énergie locaux, décentralisés, à la taille des communautés qui les mettent en place.
- Nous pensons que la transition énergétique reposera sur un mix énergétique multiple (gazéification, solaire photovoltaïque, méthanisation, pile à combustible, pompe à chaleur, éolien, etc.), issu d'approches territoriales fines et dimensionnées sur mesure, loin de toute transition "industrielle" et "mono-technique" aveugle de type "grand plan".
- Nous croyons que la transition énergétique ne pourra pas réussir si elle est uniquement technique et technologique. Elle devra être aussi sociale, portant sur l'implication des citoyens dans la production, les usages de l'énergie et l'acceptabilité des solutions.

Notre volonté est de rassembler nos sociétaires publics, privés, physiques et moraux, et d'être un "catalyseur de projets" à disposition de tous, autour de l'objectif de transition énergétique et d'un développement soutenable.

#### **Nos activités :**

Nos activités relèvent de plusieurs champs d'intervention dont :

- 1) Celui de bureau d'études Bâtiment et Énergies Renouvelables :

Notre équipe du bureau d'études réalise des prestations d'études, d'ingénierie, de conseil pour aider à concevoir ou mettre en œuvre des bâtiments sobres et économes à tous les niveaux, de leur conception et leur construction à leur utilisation, puis à leur déconstruction. Nous accompagnons également des projets de

production d'énergie renouvelable dans les phases d'études de faisabilité technique et financière, et de suivi de réalisation. Nos prestations consistent notamment en :

- Audits énergétiques et environnementaux
- Etudes de faisabilité énergétique : énergies renouvelables, réseaux de chaleur, éclairage public
- Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre en Qualité Environnementale du Bâti (QEB/HQE)
- Simulations Thermiques Dynamiques : prédire et optimiser les consommations énergétiques du bâtiment et le confort thermique et hygrométrique en toute saison
- Etude et optimisation d'éclairage naturel : apprécier la quantité de lumière pénétrant dans les locaux et créer un rendu graphique des espaces.
- Analyse de projets et de solutions en coût global pour inscrire à long terme les orientations techniques et architecturales
- Charte de chantier vert et suivi de la gestion des déchets du chantier
- Analyse du Cycle de Vie : évaluer les impacts environnementaux et le coût global des projets (matériaux, usage, déconstruction...)
- Expérimentations E+C-: calculer et minimiser les émissions de gaz à effet de serre liées à la construction et la vie d'un bâtiment
- Calculs réglementaires RT 2012
- Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) : Assistance à la conception/réalisation

2) Celui de portage de projets citoyens, à travers l'initiative Watt ELCE :

Faisant le constat que :

- Les infrastructures sont encore trop déconnectées du territoire où elles s'installent.
- Nous sommes encouragés à toujours consommer plus d'électricité, alors que nous devons réduire nos consommations.
- Les projets sont souvent montés sans concertation avec les acteurs concernés.
- Les investissements et de l'innovation sont surtout fondés sur la rentabilité
- Les porteurs ont encore trop peu de considérations écologiques, même dans le renouvelable !

Nous portons une alternative : des projets d'énergie portés par les citoyens et pour les citoyens.

Les projets citoyens sont tournés vers l'intérêt général avec des valeurs claires qui sont aussi celles de la SCIC LES 7 VENTS. Dans ce champ, la SCIC LES 7 VENTS sert de véhicule juridique et technique à des collectifs citoyens, et porte des projets d'installation de production d'énergie renouvelable tels que des panneaux photovoltaïques. Avec un financement et une gouvernance ouverts à celles et ceux qui veulent s'y investir, les projets sont mis en œuvre grâce à l'initiative bien particulière de Watt ELCE: « Energie Locale et Citoyenne Ensemble ». Le projet Watt

ELCE consiste à investir collectivement et localement dans des unités de production d'énergie. Les collectivités, entreprises et habitants décident ensemble de monter un collectif et peuvent décider de l'amarrer à Watt ELCE, qui les accompagne au fil des démarches techniques, administratives et financières pour réaliser leur société de production.

### 3) Celui d'animation régionale du réseau ECLORE (réseau des Energies Citoyennes LOcales et RENouvelables):

En avril 2020, avec le soutien de la région Normandie et dans le cadre du programme APPROVE Interreg Europe, les 7 Vents et Enercoop Normandie ont pu effectuer l'étude suivante : « Analyse, identification, préconisations en faveur du développement des projets participatifs et citoyens d'énergies renouvelables en Normandie »

Cela nous a permis d'identifier les besoins et d'imaginer comment structurer au mieux les projets citoyens et participatifs d'énergie renouvelable au niveau régional et s'inscrire dans la transition énergétique et citoyenne à l'image de nombreuses autres régions française.

Ce travail a abouti à la proposition d'un Plan « Energie Citoyenne ».

La région Normandie s'en est emparée et a proposé une mission d'animation de projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelables pour laquelle nous sommes devenus partenaires.

Les missions de notre équipe en charge de ce champ d'actions sont :

- D'animer le réseau des acteurs des énergies renouvelables en Normandie (acteurs institutionnels, professionnels, associations, collectifs citoyens...).
- D'accompagner les collectifs citoyens et les collectivités locales dans l'émergence et le développement de projets citoyens locaux de production d'énergie renouvelable.
- D'outiller et d'aider les collectifs et les collectivités locales pour animer leur projet
- De mutualiser les ressources, les compétences et les retours d'expérience
- De mener des actions de communication et de sensibilisation sur les projets citoyens
- D'organiser des actions de formation (à destination des collectivités territoriales, citoyen.ne.s, agriculteur.trice.s, acteur.trice.s économiques [entreprises locales, sociétés d'économie mixte])

### **Nos engagements :**

Afin d'éviter de potentiels conflits d'intérêt entre ces différents champs d'intervention, nous avons répertorié les situations dans lesquelles les équipes de la SCIC LES 7

VENTS pourraient être exposées à des conflits d'intérêts et les actions mises en œuvre pour les prévenir.

- 1) Lorsque les équipes d'animation du réseau des énergies citoyennes recommandent à un collectif citoyen de se faire assister par des prestataires d'études tels que les équipes du bureau d'études, il est essentiel que les recommandations soient impartiales.
  - Actions de prévention menées :
    - Distinguer les activités subventionnées et non concurrentielles (animation régionale) des activités non subventionnées et concurrentielles (bureau d'études).
    - Communiquer les informations relatives aux différents champs d'activité de la SCIC LES 7 VENTS et les liens potentiels d'intérêts entre chacune des équipes de la SCIC LES 7 VENTS.
    - Rechercher la neutralité en donnant une vision de l'ensemble de l'écosystème
    - Pré-établir une liste des prestataires potentiels (dont le bureau d'études de la SCIC LES 7 VENTS) et des critères de choix à intégrer dans les cahiers des charges.
    - Faire valider la liste de prestataires et les critères de choix par le copil de la mission ECLORE.
  
- 2) Lorsque les équipes du bureau d'études assurent une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage auprès d'une collectivité pour l'élaboration d'un Appel d'Offres ou d'un Appel à Manifestation d'Intérêt ayant pour objet un projet d'énergie renouvelable associant une démarche citoyenne et des prestations d'accompagnement pouvant être portées par les équipes d'animation du réseau des énergies citoyennes, il est indispensable que les responsabilités de chaque partie prenante soient transparentes.
  - Actions de prévention menées :
    - Porter à la connaissance de la collectivité les informations relatives aux différents champs d'activité de la SCIC LES 7 VENTS et les liens potentiels d'intérêts entre chacune des équipes de la SCIC LES 7 VENTS.
    - Pré-établir une liste des prestataires potentiels (dont le bureau d'études de la SCIC LES 7 VENTS) et des critères de choix à intégrer dans les cahiers des charges.
    - Les équipes en charge de la mission d'AMO doivent se retirer lors du choix du lauréat de l'AO ou de l'AMI.
  
- 3) Lorsque les équipes d'animation du réseau des énergies citoyennes recommandent à un collectif citoyen, ou à une collectivité, une structure existante porteuse de projets citoyens pour assurer le portage juridique du projet citoyen en cours d'émergence ou de développement.
  - Actions de prévention menées :

- Rechercher la neutralité en donnant une vision de l'ensemble de l'écosystème
- Porter à la connaissance du collectif ou de la collectivité les informations relatives aux différents champs d'activité de la SCIC LES 7 VENTS et les liens potentiels d'intérêts entre chacune des équipes de la SCIC LES 7 VENTS.
- Pré-établir une liste des structures porteuses potentielles (dont la SCIC LES 7 VENTS) et des caractéristiques propres à chaque structure (en termes de structuration juridique, de gouvernance, d'expérience, d'implication dans la sobriété énergétique...)
- Proposer un référentiel de compétences sur lequel les différentes parties prenantes vont pouvoir se placer (compétences existantes dans le collectif, chez l'animateur, chez un prestataire) et des modalités de recours à ces compétences (de façon gratuite, payantes ?).
- Mettre cette liste à la disposition de tous les adhérents du réseau ECLORE.

4) Lorsqu'un.e membre de l'équipe d'animation est impliqué.e à titre bénévole dans une structure citoyenne porteuse de projets d'EnR

➤ Actions de prévention menées :

- Rechercher la neutralité en donnant une vision de l'ensemble de l'écosystème à l'ensemble des structures porteuses
- Porter à la connaissance du collectif ou de la collectivité cette situation de façon transparente
- Comptabiliser le temps consacré à chaque collectif et rendre cette comptabilité transparente